



La Fédération Education Santé Rhône-Alpes* (FRAES) est composée de huit associations départementales et d'une équipe en région :

ain

EDUCATION SANTE AIN (ADESS de l'Ain)
Bourg-en-Bresse, ades01@wanadoo.fr

ardèche

EDUCATION SANTE ARDECHE (ADESS de l'Ardeche)
Privas, adessa-codes07@wanadoo.fr

drôme

EDUCATION SANTE DROME (ADES 26)
Valence, ades26@free.fr

isère

EDUCATION SANTE ISERE (ADESSI)
Grenoble, adessigr@wanadoo.fr

loire

EDUCATION SANTE LOIRE (Codes 42)
Saint-Etienne, direction@codes42.org

rhône

ADES du Rhône
Lyon, info@adesr.asso.fr

savoie

EDUCATION SANTE SAVOIE (ADESS de Savoie)
Chambéry, adess73@sante-savoie.org

haute-savoie

EDUCATION SANTE HAUTE-SAVOIE
(ADES de Haute-Savoie), Annecy
ades74@voila.fr

région

EDUCATION SANTE RHONE-ALPES
Lyon, contact@education-sante-ra.org

*FRAES

9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon
www.education-sante-ra.org

Santé et territoires

L'éducation pour la santé au service de projets de santé sur les territoires

Les Rhône-Alpins sont globalement en bonne santé. Cependant, on mesure de plus en plus l'ampleur des inégalités de santé.

A cet égard, l'autorité compétente, le GRSP, est soucieuse d'apporter les moyens de réduire les inégalités territoriales de santé : à travers l'axe 1 du Plan Régional de Santé Publique (PRSP) et par le biais de pôles ressources.

Si des moyens sont mis à disposition pour développer les dynamiques territoriales en santé, les réalisations apparaissent cependant loin de correspondre aux besoins perçus.

Ce document, réalisé par la Fédération Education Santé Rhône-Alpes (FRAES) et financé dans le cadre d'un projet INPES, propose de faire avancer la réflexion à trois niveaux :

➤ Comprendre l'enjeu de promouvoir la santé sur les territoires.

➤ Identifier la place que peut occuper la FRAES dans ce processus.

➤ Reconnaître comment et à quelles conditions les acteurs locaux peuvent investir ce champ.

Promouvoir la santé sur un territoire : possibilités et enjeux

Ce n'est pas si simple de promouvoir la santé sur un territoire ...

- ▶ **Le partage des projets en santé sur un territoire ne se décrète pas** : il faut que les acteurs (les habitants, les élus, les professionnels et les bénévoles) en aient envie. Il faut pouvoir s'inscrire dans la durée et respecter le rythme de chacun.
- ▶ **Il faut comprendre le système local d'acteurs.**
- ▶ **Il faut pouvoir interroger les besoins du territoire** et éventuellement l'absence de demande.
- ▶ **Il faut considérer toute la complexité de la santé** et de ses déterminants.
- ▶ **Il s'agit de prendre en compte le territoire dans toutes ses dimensions** : l'enchevêtrement des découpages administratifs et sectoriels (départements, bassins hospitaliers, circonscriptions CPAM...), les bassins d'emploi et de vie, sa dimension politique, la manière dont il est vécu, perçu...
- ▶ **Il faut aller sur le terrain, s'inscrire dans cette proximité**, ce qui dans la Région représente parfois de grandes distances à parcourir.

La **Fédération Education Santé Rhône-Alpes (FRAES)** est une des ressources possibles dans l'appui et l'accompagnement et la mise en oeuvre de cette dynamique territoriale en santé.

Ce **pôle ressources, confirmé dans ce rôle en 2007, est composé de huit associations départementales et d'une équipe en région.** Sa mission "pôle ressources" d'envergure régionale lui permet de s'affranchir des découpages strictement administratifs et de réfléchir en terme de "bassins de vie".

La FRAES peut et doit jouer un rôle de médiateur, d'opérateur, d'expert et/ou de catalyseur au service du développement de compétences individuelle et collective dans le domaine de la promotion de la santé. Tout en s'inscrivant dans les orientations politiques régionales, l'objectif est de soutenir les acteurs locaux dans leur ambition de rendre la population actrice de sa santé en s'appuyant sur plusieurs missions : faciliter l'accès à l'information, proposer une aide méthodologique, accompagner des projets de santé, animer des réseaux.

Santé et territoires

Promouvoir la santé sur un territoire : possibilités et enjeux

... Or, c'est par ce processus que la santé peut devenir une préoccupation partagée

Les facteurs déterminants de la santé, outre les aspects génétiques, sont les facteurs économiques, l'éducation, la culture, les habitudes et modes de vie, la qualité de l'environnement.

Promouvoir la santé, c'est ainsi dépasser le seul cadre du soin et associer un large faisceau d'acteurs.

Les élus, les enseignants, les professionnels et bénévoles des associations, les acteurs du social, etc. apparaissent alors, au même titre que les professionnels médicaux et para-médicaux, comme des acteurs potentiellement concernés par la santé.

Sur un territoire, un projet de santé s'appuie sur les possibilités des acteurs locaux et se décline en objectifs répondant au mieux aux besoins et à la demande de la population.

Le territoire ici appréhendé dépasse les découpages sectoriels et administratifs. C'est celui de ses habitants, d'un espace social, de participation possible de chacun à la vie citoyenne et politique.

Alors la santé, comme l'exprime la Charte d'Ottawa, a toute sa place. Pour nous, associer la santé au territoire, c'est permettre qu'elle soit "l'affaire de tous", en adéquation avec les priorités de santé définies à l'échelle régionale.

L'ensemble des acteurs du territoire mobilisés et impliqués autour de projets en santé ne se substitue pas aux pouvoirs publics : il leur permet de mieux appréhender les réalités des territoires pour adapter les ressources nécessaires.

Santé et territoires

Quelques valeurs de la FRAES

*Partir de là où en sont
les personnes.*

*Ne pas stigmatiser les individus
ni les groupes.*

Responsabiliser sans culpabiliser.

*Ne pas normaliser
les comportements.*

*Favoriser l'estime de soi
et l'attention aux autres.*

*Valoriser les savoirs
et les capacités des individus.*

*Penser la participation
comme une finalité.*

*Accompagner les individus
et les groupes vers l'autonomie.*

*Faire avec les populations
et renforcer les compétences
existantes localement
plutôt que de s'y substituer.*

Comment la FRAES aborde-t-elle les questions de santé sur un territoire ?

Un animateur de centre de loisirs s'inquiète des ivresses dont les jeunes se vantent. Il veut des brochures d'information sur les méfaits de l'alcool pour les distribuer aux jeunes.

UNE DEMANDE À CHAQUE FOIS SINGULIÈRE

A partir d'une demande de documentation, de conseil ou l'évocation d'un problème de santé émanant d'un acteur (élu, professionnel, bénévole, habitant)

Intervention ...

il ne s'agit pas d'intervenir partout, de s'imposer mais bien plus, de partir d'une demande exprimée. Là où elle ne s'exprime pas, elle peut cependant être interrogée.

Lors de la rencontre avec l'animateur :

- on l'invite à nous parler des jeunes, de leurs ivresses, de ce qu'il en a observé, de ce que les jeunes lui en ont dit, de ce qu'il en pense, du positionnement de sa structure.

- on aborde ensuite le cadre de vie (milieu rural, urbain, rurbain, niveau socio-économique des familles...).

- on explore les collaborations éventuelles avec d'autres acteurs du territoire sur cette thématique ou sur ce public (élus, Education nationale, mission locale, MJC, club sportif, police municipale, police et gendarmerie, éducateurs de rue, associations spécialisées...).

UNE RENCONTRE INDIVIDUELLE

Riche de sa connaissance du public et du territoire, l'acteur précise sa demande.

La FRAES l'aide à remettre cet événement particulier dans un contexte plus général afin d'avoir une vision plus globale de la situation :

- Tenir compte de l'état de santé de la population, des données économiques et sociales ...
- Prendre en compte les relations entre la structure demandeuse et les autres structures du territoire.
- Se questionner sur l'attention portée au problème au sein de la structure du demandeur (soutien hiérarchique ? réflexion d'équipe ? préoccupation personnelle ?)

Pour penser ensemble cette complexité, la FRAES propose au demandeur d'inviter un groupe d'acteurs.

Animation ...

faire vivre le groupe et l'accompagner, à son rythme. Permettre à chacun d'y trouver sa place et de l'enrichir de ses particularités, complémentaires avec celles des autres.

Le directeur du centre de loisirs invite les acteurs du territoire (maire et communauté de communes, directeurs d'établissements scolaires, d'établissements socioculturels, responsables d'associations sportives, police ...) à un temps de rencontre sur la question des ivresses des jeunes sur le territoire.

Chacun exprime ses missions, sa vision du problème et ses attentes. Chacun des acteurs expose à l'ensemble du groupe ce qu'il a pu repérer des ivresses des jeunes : l'infirmière du lycée parle de deux jeunes qui ont fait un coma éthylique à l'internat, l'élu explique que de nombreux habitants se sont plaints des cannettes de bières traînant sur la voie publique, la référente santé de la mission locale précise que l'alcool est une problématique pour beaucoup de jeunes suivis qui s'avère parfois être un frein à l'embauche...

La FRAES amène le groupe à prendre en compte l'environnement des jeunes et l'invite à réfléchir sur les différents déterminants des ivresses des jeunes. Elle fait le lien avec les différentes politiques de santé publique mettant en place des programmes autour des consommations à risques des jeunes. Elle permet la naissance d'une dynamique de réseau et le partage de valeurs et de méthodes.

UN PREMIER TEMPS COLLECTIF

Ce groupe est :

- élargi,
- pluridisciplinaire (politique, sanitaire, éducatif et social...),
- pluri-institutionnel.

Dans ce temps de rencontre, les perceptions, les modalités d'actions possibles se confrontent. La complexité de la santé est ainsi envisagée ... Après plusieurs rencontres, chaque acteur peut trouver sa place au sein du groupe. Le rôle de médiation de la FRAES facilite l'expression des attentes et besoins de chacun permettant de rompre un sentiment d'isolement face à ces institutions.

La FRAES accompagne la réflexion, apporte des éléments de compréhension de la problématique ; elle favorise, chez les différents acteurs, une approche cohérente et globale du sujet. La FRAES met l'accent sur l'importance de la posture éducative cohérente à adopter.

Certains acteurs expriment alors la volonté d'aller plus loin, de continuer le travail. Un groupe se constitue.

La reconnaissance mutuelle est la condition d'existence et de création de ce groupe. La FRAES propose de l'accompagner.

Médiation ...

la FRAES tient une place particulière : elle est à l'articulation de différentes logiques, permettant à chacun de s'exprimer et de se rencontrer, au bénéfice de la population.

Comment la FRAES aborde-t-elle les questions de santé sur un territoire ?

Ce temps commence par cette question :

“Si la santé nous concerne tous, n'a-t-on pas différentes façons de la percevoir, d'imaginer ce qui pourra, devra être réalisé sur le territoire ?”

Ce préalable permettra de se doter d'un référentiel partagé, de qualifier les façons de faire, les responsabilités des uns et des autres autour de cette compétence locale.

CONSTRUCTION D'UN CADRE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Les différents acteurs en présence auront des attentes et préoccupations différentes (relatives à leur fonction et leur mission).

Pour assurer les conditions d'un fonctionnement pérenne (régulation, coordination, évaluation...), ce groupe doit se doter d'outils permettant à la fois de :

- résoudre les questions de pouvoir/concurrence par des modalités de validation, de légitimation, de représentation ;
- interroger voire débattre les conceptions, réalités observées et perçues de la santé sur ce territoire.

La FRAES propose d'animer un temps pour formaliser les modalités de travail, avec les différences et les complémentarités de chacun, au bénéfice de la population du territoire.

Formation ...

**apprentissage ... apprenti sage ... apprend tissage ...
pour apprendre à tricoler ensemble des solutions ...**

Le groupe de travail organise des temps d'échanges :

- des jeunes sont invités à s'exprimer sur la qualité de vie sur leur lieu de vie au cours d'un micro trottoir ;
- des élus sont interrogés sur leur politique en faveur de la jeunesse ;
- des habitants sont invités à répondre à un questionnaire sur les buvettes des bals et clubs sportifs.

ÉTAT DES LIEUX

Le cadre de travail établi, il s'agit de préciser quels sont les problèmes de santé sur le territoire, d'identifier les acteurs présents, de mieux cerner les atouts et les faiblesses... Des acteurs sont interrogés, les habitants sont invités à s'exprimer.

La FRAES met cet état des lieux en perspective des études (épidémiologiques, démographiques, géographiques, sociales, économiques...) et des orientations nationales, régionales et départementales existantes.

Complexité ...

c'est passer d'une approche binaire d'un problème (cause/effet) à l'appréhension de la multiplicité des facteurs.

Objectif 1 : être un soutien aux pratiques

> organisation de rencontres trimestrielles autour de situations.

Objectif 2 : communiquer sur l'existence du groupe auprès des acteurs et habitants du territoire

> réalisation d'une plaquette de présentation du groupe et d'un temps fort

Objectif 3 : proposer aux parents de réfléchir à des questions éducatives

> grâce au temps fort à caractère participatif

Objectif 4 : formaliser cette compétence locale nouvelle

> mise en place d'une formation adaptée aux besoins des acteurs membres

du groupe de réflexion et ouverte à ceux qui voudraient le rejoindre

Objectif 5 : renforcer le dialogue avec les jeunes au quotidien

> par une posture éducative claire et sécurisante

OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'ACTIONS

A l'issue de cet état des lieux partagé, le groupe de réflexion définit des objectifs réalistes et évaluables.

Ces objectifs ne sont plus centrés uniquement sur la population et la thématique initiales ; ils intègrent la dimension de complexité validée collectivement.

La qualité de ces objectifs reposera sur la capacité du groupe à les mettre en oeuvre grâce à des stratégies, des moyens d'action et un calendrier réalistes et adaptés.

Temporalité ...

une dynamique locale ne se décrète pas, elle se construit avec les acteurs du territoire, à leur rythme.

Evaluation du processus : le groupe fait le point sur son cheminement lors de bilans d'étapes, sur les plans quantitatifs (participation de ses membres, élargissement ou réduction du groupe, diversité institutionnelle ...) et qualitatifs (culture commune, communication entre acteurs du territoire, envie de travailler ensemble...).

Evaluation des résultats : le groupe analyse ce qui s'est passé. Si les résultats obtenus diffèrent des résultats attendus, il s'agira, pour le groupe, de valider ses avancées ou, le cas échéant, de procéder à des réajustements. (Exemple : peu de parents présents au temps fort = repenser les modalités de communication)

ÉVALUATION

Vécue parfois comme un élément de contrainte, l'évaluation doit être pensée à toutes les phases d'un projet comme source d'amélioration des actions. L'évaluation porte sur le contexte, les ressources et les méthodes, le processus et les résultats de l'action. Elle nécessite un suivi régulier du déroulement et permet d'éventuels réajustements. L'évaluation permet en outre de communiquer autour des actions, de les valoriser et d'envisager une suite.

La participation de la FRAES à l'Espace Régional de Santé Publique renforce la possibilité de mobiliser un ensemble de ressources au profit des projets de santé sur les territoires.

Quels repères pour d'autres projets en santé sur les territoires ?

Construire avec les acteurs des projets en santé, oui c'est possible !

Depuis plusieurs années, la FRAES est présente sur le terrain : à Charlieux dans la Loire, à St-Paul Trois Châteaux dans la Drôme, à Villefranche-sur-Saône dans le Rhône, dans l'Oisans en Isère et sur bien d'autres territoires. Elle a ce souci permanent d'accompagner le développement de dynamiques locales en santé. Aujourd'hui, la FRAES s'appuie sur ses savoir-faire acquis et ses compétences mutualisées.

➔ Elle s'appuie sur une approche généraliste et globale de la santé.

Elle offre une possible inscription de la santé dans le projet global de développement du territoire.

➔ Elle propose de construire avec les acteurs et accompagne les relais locaux.

Ceci permet de s'appuyer à la fois sur les besoins repérés, identifiés et sur les demandes mais aussi, depuis notre posture éducative, de demeurer attentif au temps nécessaire au changement.

➔ Elle est en capacité de s'affranchir des découpages administratifs.

Par exemple, Education Santé Loire peut accompagner la dynamique locale d'Annonay, plus proche de Saint-Etienne que de Privas.

➔ Elle réalise le lien entre cette région distante et ce proche local.

A l'articulation de différentes logiques, la FRAES a une position de médiateur entre les acteurs du quotidien et les institutions.

➔ Elle dote les acteurs d'outils si nécessaire, les accompagne pour développer cette démarche locale en santé.

➔ Elle apporte aux institutions les éléments d'évaluation permettant d'adapter les moyens utiles à la réduction des inégalités de santé.

Intervenir en santé sur un territoire, c'est avoir la possibilité de concilier :

PERTINENCE

Le projet répond réellement aux préoccupations et aux besoins de la population car il est sans cesse ajusté aux spécificités locales.

PLURIDISCIPLINARITE

Des professionnels du champ sanitaire et social, éducatif, des élus, des associations, travaillent ensemble.

PARTICIPATION

Le projet est construit avec les acteurs locaux et s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des compétences, y compris celles de la population.

Pour poursuivre cette dynamique, il s'agit de :

S'appuyer et partager l'existant en :

- ┆ Créant des logiques de réseaux associant les acteurs locaux.
- ┆ Favorisant la mutualisation des compétences et des ressources.
- ┆ Développant la communication et une circulation transversale de l'information autour de ce qui a été réalisé.

Donner de la puissance et de la pérennité aux initiatives territoriales de santé :

- ┆ Développant la logique des pôles locaux qui doivent, à terme, se gérer localement. Même si un soutien peut perdurer, l'enjeu est bien de doter les territoires d'animateurs locaux en santé, à l'image de ce qui existe dans le cadre des Ateliers Santé Ville.
- ┆ Permettant d'identifier, de connaître l'existant et d'élargir ainsi la logique partenariale au-delà du territoire lorsque les ressources ou compétences sont absentes localement.
- ┆ Mettant à disposition, de façon permanente et renouvelée, des outils, des méthodes rigoureuses, adaptées.

D'inscrire l'ensemble du processus dans une réelle démarche de développement en :

- ┆ Tissant les liens entre acteurs dédiés au développement local et les acteurs dédiés à la santé.
- ┆ Sensibilisant les responsables du territoire, les élus, à la place de la santé et de la qualité de vie dans le développement global du territoire, y compris dans sa capacité à attirer des professionnels du soin.
- ┆ Favorisant les démarches "communautaires", construites avec la population.